

Syndicat CGT de la Région NORMANDIE,

Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex

Téléphone : 02 35 52 31 25

Site de Caen Abbaye aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen

Téléphone : 02 31 91 21 82

E Mail: syndicat.cgt@normandie.fr

DECLARATION PREALABLE COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST) MARDI 27 mars 2023

Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les élus(e).

Le climat social de notre pays entre dans une phase critique et met en évidence une véritable crise de démocratie majeure.

Le texte de la réforme des retraites révèle un mal-être du peuple de France et acte une fois de plus la déconsidération de nos gouvernants politique par le peuple.

Le Président-banquier refuse d'entendre la voix du peuple qui à 92 % des actifs, rejette catégoriquement cette réforme.

La réponse par les « violences policières » que subissent les manifestants pacifiques, nous amène – bien évidemment- à considérer le régime dans lequel notre république est en train de basculer.

En utilisant abusivement les outils de la République comme une arme d'opposition contre ses citoyens – notamment l'art 49.3 – le gouvernement et son Président-banquier Macron se font les serviteurs zélés des exigences de Bruxelles.

Dans les faits, c'est contre le peuple qu'est organisée cette régression sociale : Bien que dans notre constitution il soit inscrit dans son article 2 alinéa 5 le principe de la république est : « ...Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple... »

La volonté clairement affichée de nos gouvernants est de voler aux salariés deux années de vie, deux années de temps libre.

Pour le peuple de France avec la CGT, il s'agit alors de mener le combat social nécessaire contre toutes formes de régressions sociales organisées avec les élus(e) adhérents directement ou indirectement aux voyous de la finance qui créent et entretiennent la pauvreté.

Parlons maintenant du climat social dans notre collectivité régionale:

Les élus(e) du personnel n'ont toujours pas d'adresse mail.

En tant qu'élu vous-même, trouvez-vous cette situation acceptable?

Sur la question des documents nécessaires aux échanges pour le CST, beaucoup d'élus(e) du personnel n'ont reçu ni les documents préparatoires, ni la convocation à cette instance.

Encore une, fois pensez-vous que ce soit acceptable ? Est-ce acceptable que les questions diverses de la CGT n'apparaissent pas à l'ordre du jour de ce CST ?

Quant aux demandes des agents de notre collectivité Régionale, Monsieur le Président, seriezvous aussi obstiné que le Président-banquier Macron en refusant d'entendre les revendications légitimes portées par notre syndicat majoritaire ?

Notamment sur:

- > La suppression de la réfaction du Régime Indemnitaire en cas de maladie ;
- > L'attribution des « titre restaurants » pour toutes et tous sans distinction ;
- > des véritables recrutements sur des postes où les besoins sont permanents ;
- > La reconnaissance des métiers tant dans les missions que dans les salaires ;

> De réels déroulements de carrière pour toutes et tous ;

Sur la question des conquis sociaux que vous avez supprimé sans l'approbation de la CGT-CRN à savoir :

- > Temps de travail qui actait la prise en compte du temps de travail et de la vie personnelle des salariés ; 2 jours de temps libre ;
- > la représentativité syndicale dans la gestion de l'association du personnel :
- > La NBI pour les salariés des équipes mobiles de lingerie ; Et bien d'autres conquis, ainsi supprimés...

Dans vos récentes déclarations par voie de presse, vous exhortez Emmanuel Macron à « ...retirer sa réforme des retraites... ». Et vous affirmez qu'il s'agit « ...d'une espèce de vol démocratique sans vote... ». Puis, vous demandez au Président de dire aux Français « ...Je vous ai entendu... ». Alors que, vous avez soutenu une candidate à l'élection présidentielle qui affichait clairement un report de l'âge de départ à la retraite à 65 ans d'ici 2030 et un allongement du temps de travail.

Comme quoi, Monsieur le Président, une évolution semble possible ? Lors de notre entrevue du 12 décembre 2022, vos propos ont choqué l'ensemble des agents.

En effet, vous considérez que les Français ne travaillent pas suffisamment. Que les agents de bureau n'ont aucune pénibilité dans l'accomplissement de leurs missions. Puis, que des médecins prescrivent des arrêts de maladie de complaisances aux agents.

D'ailleurs, vous deviez nous fournir une liste. Qu'en est-il?

Monsieur le Président, la CGT-CRN vous a alerté sur la colère du peuple qui aujourd'hui s'exprime dans la rue. La CGT-CRN vous a alerté, aussi, sur la déconsidération des politiques par le peuple.

Votre réponse du moment a été de nous faire comprendre que les syndicats sont aussi désavoués par les citoyens. Que nous ne sommes plus la voix des agents puisque grâce aux courriels que vous recevez vous êtes en capacité de mesurer la qualité des conditions de travail.

Aujourd'hui, êtes-vous dans ce même état d'esprit ?

Aussi, nous vous demandons de reporter au CST du 05 juin prochain, le point sur la réorganisation de la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT).

Ce report permettrait à la Direction de poursuivre le travail jusqu'à sa finalisation.

Et aussi, cela acterait une réelle association des agents concernés par la construction de cette nouvelle organisation du service.

Car en effet, ce projet d'organigramme du service « Aménagements durables » que vous nous présentez aujourd'hui n'est pas abouti. Il ne répond pas aux problématiques évoquées par les agents concernés, lors de la phase de consultation.

De plus, nous vous demandons d'examiner la proposition d'organigramme élaborée par l'ensemble des agents de ce service et approuvé à l'unanimité par ces personnels. Présentation de l'organigramme réalisé par les agents du service.

Par ailleurs, le cabinet conseil OREA a été mandaté pour accompagner cette phase de préparation. Nous avons demandé le coût et la valeur ajoutée. Qu'en est-il ?

Aussi, l'effectif de ce service « Aménagements durables » est composé de 30% de collègues en contrats de projets.

Sur 20 agents, 6 agents sont en effet sur des statuts précaires qui sont des contrats de projets alors qu'ils sont positionnés sur des besoins permanents liés aux missions FEDER.

La CGT demande que ces 6 postes soient des postes permanents.

Monsieur le Président, La CGT-CRN vous demande avec force, que vous ayez une gestion moderne du personnel, avec l'humain au cœur de chaque décision. Monsieur le Président, La CGT-CRN vous demande des réponses immédiates claires et précises sur toutes ces questions. Sachez, Monsieur le Président, que votre attitude de ce jour conditionne notre présence à ce CST.

Compte rendu:

Le Président H Morin a pratiqué la « chaise vide » pour cette installation de cette première instance.

Après lecture de notre déclaration préalable, nous avons sollicité une suspension de séance. À notre retour, la CGT demande à nouveau des réponses claires à la Vice Présidente. Une fois de plus, la Vice Présidente et son équipe ont essayé de nous rouler dans la farine en utilisant des outils de langage purement administratifs.

La CGT CRN a bien évidemment quitté la salle Mme la Vice Présidente a évoqué le sens des responsabilités contre les représentants de la CGT CRN

Pour rappel, en 2022, Madame la Vice Présidente a présidé et CHSCT (5000 salariés) et une CAP (3200 salariés) en visioconférence dans sa voiture entre deux feux rouge. Dans ces 2 cas précis, quel sens donne t'on à la « responsabilité »